

MATCH RACING 2014 – 2015

Edition du 16 octobre 2014

Editorial

Saison Match Race, c'est reparti !

L'année sportive internationale 2014 n'est pas encore terminée, et aussi bien du côté masculin que féminin, tout est encore possible pour la victoire.

Chez les garçons, l'équipage de Mathieu Richard affiche une grande régularité sur l'ensemble des épreuves du Alpari Match Racing World Tour et est classé 3ème à 2 épreuves de la fin.

Côté féminin, l'équipage d'Anne - Claire Le Berre est, lui aussi, 3ème des Wimseries (Tour féminin) à une épreuve de la fin ! Nous leur souhaitons bonne chance pour ce final 2014 !

Côté jeunes, un dispositif de sélection a été mis en place pour les Championnats du Monde et d'Europe Jeunes. 3 jours de sélection alternant stages et compétitions ont permis à l'équipage de Pierre Quiroga de se sélectionner pour le mondial, avec, au final, un résultat encourageant puisqu'il accroche la 4ème place.

Côté Européen, félicitations à l'équipage de Pierre Rhimbault puisqu'il est devenu Vice-Champion d'Europe jeune au Portugal !

Côté Coupe de l'Amérique, nous nous réjouissons de la candidature du Team France pour la prochaine édition menée par un trio de choc : Cammas, De Kersauson et Desjoyeaux. Nous espérons qu'ils arriveront à fédérer partenaires financiers et techniques, ainsi qu'une équipe de haut niveau pour aller jouer les 1ères places !

Un grand merci aux clubs de l'APCC et de la SR Vannes pour avoir organisé les Championnats de France Elite Open et Féminin cet été. Un plateau international de qualité côté féminin, avec des conditions de rêve qui a vu la victoire des danoises. Côté masculin idem, avec une 3ème victoire historique de l'équipage de Pierre - Antoine Morvan.

Coueurs du Championnat de France 2015, nous restons à votre écoute pour améliorer le circuit ; N'hésitez pas à nous faire des retours et des propositions tout au long de la saison.

Par avance, nous remercions l'ensemble des clubs, centres d'entrainements pour l'organisation de l'ensemble du Championnat. Merci aux arbitres pour leur investissement. Pour les coueurs qui auraient envie de s'engager dans l'arbitrage, contactez la FFVoile : des formations sont organisées tout au long de l'année !

Bon vent à tous !

Claire Leroy
Présidente de la Commission Match Racing



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

Classements Mondiaux ISAF au 13 août 2014

Ranking list ISAF au 13 /08/2014 - Masculins

FFVoile	Prénom et nom	Rang ISAF	Points
1	Mathieu Richard	3	11044
2	Pierre – Antoine Morvan	7	9638
3	Arthur Herreman	21	7627
4	Pierre Rhimbault	54	5273
5	Guillaume Pirouelle	67	4872
6	Pierre Quiroga	70	4809
7	Corentin Horeau	79	4517
8	Baptiste Choquenot	98	4090
9	Emmanuel Taine	106	3888
10	Nicolas Andrieu	143	3337

Ranking list ISAF au 13 /08/2014 - Féminines

FFVoile	Prénom et nom	Rang Isaf	Points
1	Anne – Claire Le Berre	6	5359
2	Julie Bossard	12	3695
3	Pauline Courtois	16	3265
4	Morgane Fontaine	22	2387
5	Claire Leroy	31	1659
6	Emmanuelle Merlo	41	1343
7	Christelle Philippe	43	1280
8	Lucie Scheiwiller	44	1271
9	Clara Scheiwiller	82	521
10	Camille Lecointre	84	512

Règlement du Championnat de France de Match-Racing Open

1- Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Open sera organisé du 19 au 22 mars 2015 sous l'autorité de l'Association Match Racing Antibes (AMRA). Cette épreuve décerne le titre de "Champion de France de Match Racing Open – 2015". Cette Compétition sera courue sur des First Class 7.5.

2- Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Open est ouvert :

- Aux 3 barreurs français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 27 février 2015, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr
- Aux 3 premiers barreurs sélectionnables de chaque bassin.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Liges. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3- Inscription :

→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :

Les barreurs s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

→ Au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **10 jours** avant le début de l'épreuve.

Dossier à envoyer à :

Association Match Racing Antibes (AMRA)

C/o Paul Bouvet – Villa Baie des Anges – 41 route de la Badine – 06600 Antibes

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le chèque de frais de constitution de dossier de : 430 € à l'ordre de l'AMRA Antibes
- le chèque de garantie de participation de : 380 € à l'ordre de la FFVoile *
- le chèque de caution matériel de : tel que défini dans l'avis de course

*** Lors des finales de bassin (avant le début de la compétition) les barreaux souhaitant, en cas de sélection, participer au Championnat de France, devront déposer un chèque de caution de participation d'un montant de 380 €.**

4- Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France de Match Racing Open, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire.

Tous les équipiers posséderont la licence FFVoile 2015, le barreur devra, de plus, fournir à l'organisateur son N° d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

5- Règles Applicables :

Le Championnat de France de Match Racing Open est régi par :

- les règles de l'ISAF,
- les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement et les règlements des championnats de bassin,
- les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 Fécamp – du 9 au 13 avril 2014

1 ^{er}	Jean – Baptiste Bernaz	CN Sainte Maxime
2 ^{ème}	Cédric Château	CV Saint Aubin Lès Elbeuf
3 ^{ème}	Arthur Herreman	Sport Nautique et Plaisance du Havre
4 ^{ème}	Maxime Mesnil	YC Cherbourg
5 ^{ème}	Frédéric Guilmin	APCC Voile Sportive Pornichet
6 ^{ème}	Pierre Quiroga	SR Antibes
7 ^{ème}	David Boudgourd	SR Rochelaises
8 ^{ème}	Emmanuel Taine	COYC Hyérois
9 ^{ème}	Sofian Bouvet	SR Antibes
10 ^{ème}	Anne – Claire Le Berre	SR Brest
11 ^{ème}	Nicolas Troussel	CVF Fouesnant
12 ^{ème}	Adrien Mouillon	APCC Voile Sportive - Pornichet

Règlement du Championnat de Bassin Méditerranée

1. Organisation :

Les épreuves du championnat du Bassin Méditerranée de Match Racing sont organisées par les clubs des ligues Languedoc - Roussillon, Alpes – Provence - Côte d'Azur, Le règlement du Championnat de Méditerranée 2014-2015 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2015.

La coordination du championnat est assurée par :

Philippe Gomez (Antibes) - philippe.gomez@ffvoile.fr

Philippe Mourniac (PACA) - : habitablejeune@voilepaca.fr

Marcel Quentin (Lyon) : ceylou@ceylou.com

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

4 épreuves sont programmées sur le bassin Méditerranée, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque épreuve sont limitées (nombre de bateaux disponibles x2) et un minimum de 4 inscrits devront être présents pour la validation de l'épreuve.

Les barreaux peuvent participer à tous les épreuves dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'une des épreuves, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale (cf. tableau joint).

Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux épreuves. En cas d'annulation d'une épreuve, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 4 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, l'épreuve sera annulée. Les barreaux seront sélectionnés à la finale de bassin selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses **deux meilleures épreuves**.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

NOMBRE DE PARTICIPANTS	10	9	8	7	6	5	4
CLASSEMENT 1	10,00	9,94	9,87	9,77	9,65	9,47	9,21
2	8,95	8,77	8,55	8,27	7,89	7,37	6,58
3	7,89	7,60	7,24	6,77	6,14	5,26	3,95
4	6,84	6,43	5,92	5,26	4,39	3,16	1,32
5	5,79	5,26	4,61	3,76	2,63	1,05	
6	4,74	4,09	3,29	2,26	0,88		
7	3,68	2,92	1,97	0,75			
8	2,63	1,75	0,66				
9	1,58	0,58					
10	0,53						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN (8 ou 10 équipages) :

Les 6 premiers barreaux de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque épreuve acquise pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur de l'épreuve courue ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors de la dernière épreuve courue par chacun des barreurs, que ces barreurs se soient rencontrés ou non.

Deux « wildcards » (invitations) seront proposées aux barreurs choisis par les responsables du bassin Méditerranée pour compléter la liste des équipages.

une wildcard sera attribuée :

- au vainqueur de la Ceylou 's cup (ou au premier Français si présent en ½ finale),
- au vainqueur de la sélective de Sète.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreurs suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreurs de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreurs du bassin Méditerranée, pour la participation au Championnat de France, se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreurs seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreurs sélectionnés au Championnat de France Open 2015, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Match Racing Open.

Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2015, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Méditerranée invitent les barreurs à s'inscrire le plus tôt possible sur les épreuves. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreurs sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2015.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreurs de la Ligue dans laquelle l'épreuve a lieu,
2. Aux barreurs du bassin Méditerranée,
3. Aux barreurs extérieurs au bassin mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2015.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2015

CALENDRIER :

DATE	EPREUVES	GRADE	CLUB	LIEU
Phase 1				
17 / 19 octobre 2014	Ceylou's cup	4	CYVGL LYON	Lyon
25 / 26 octobre 2014	Octobre à Sète	4	SN Sète	Sète
13 / 14 Décembre 2014	Antibes	4	AMRA / CDV 06	Antibes
19 / 20 janvier 2015	Antibes	4	AMRA / CDV 06	Antibes
Phase 2 - Finale de bassin				
28 février / 1 ^{er} mars 2015	Finale de bassin	4	AMRA / CDV 06	Antibes

Les lieux des phases 1 et 2 peuvent varier mais les dates restent valables.

Règlement du bassin Atlantique

1. Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Atlantique sont organisées par les clubs des Ligues de Bretagne, des Pays de La Loire, du Poitou-Charentes, et de l'Aquitaine avec le concours technique de l'APCC Voile Sportive et de L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, de la Société des Régates Rochelaises, des clubs d'Aquitaine.

Le règlement du Championnat de Bassin Atlantique 2015 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2015 disponible sur le site FFVoile.

La coordination du Championnat de bassin Atlantique est assurée par :
Thierry POIREY : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

Cinq (5) Rounds Robin sont programmés sur le bassin Atlantique, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque Round Robin sont limitées. Un maximum de 10 (La Rochelle et Arcachon) ou 12 (APCC et ENVSN) et un minimum de 6 inscrits, devront être présents pour la validation du Round Robin.

Les barreurs peuvent participer à tous les Rounds Robin dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'un des Rounds Robin, les barreurs se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale sur le Round Robin (cf. tableau joint). Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux Round Robin.

En cas d'annulation d'un round robin sélectif, l'organisateur fera tout son possible pour le reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, le Round Robin sera annulé.

Les barreurs seront sélectionnés à la phase 2 (finale de bassin) selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses deux meilleurs Rounds Robin.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

Attribution des points sur la base de 12 équipages							
Résultat	RR 12 équipages	RR 11 équipages	RR 10 équipages	RR 9 équipages	RR 8 équipages	RR 7 équipages	RR 6 équipages
1 ^{er}	10.00	9.96	9.91	9.86	9.78	9.69	9.57
2 ^{ème}	9.13	9.01	8.87	8.70	8.48	8.20	7.83
3 ^{ème}	8.26	8.06	7.83	7.54	7.17	6.71	6.09
4 ^{ème}	7.39	7.11	6.78	6.38	5.87	5.22	4.35
5 ^{ème}	6.52	6.17	5.74	5.22	4.57	3.73	2.61
6 ^{ème}	5.65	5.22	4.70	4.06	3.26	2.24	0.87
7 ^{ème}	4.78	4.27	3.65	2.90	1.96	0.75	
8 ^{ème}	3.91	3.32	2.61	1.74	0.65		
9 ^{ème}	3.04	2.37	1.57	0.58			
10 ^{ème}	2.17	1.42	0.52				
11 ^{ème}	1.30	0.47					
12 ^{ème}	0.43						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN ATLANTIQUE (8 équipages) :

Les 7 premiers barreurs de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin Atlantique.

Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2015, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque Round Robin acquis pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur du Round Robin couru ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors du dernier Round Robin couru par chacun des barreurs, que ces barreurs se soient rencontrés ou non.

Une « wildcard » (invitation) sera proposée aux barreurs choisis par les responsables du bassin Atlantique pour compléter la liste des équipages à 8.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreurs suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables du bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreurs de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreurs du bassin Atlantique pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreurs seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Open 2015, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Atlantique invitent les barreurs à s'inscrire le plus tôt possible sur les Rounds Robin. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin. Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Rappel: places limitées à 10 barreurs maximum (La Rochelle et Arcachon) et 12 barreurs maximum (APCC et ENVSN) et à 6 minimum par Round Robin.

Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreurs sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2015.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreurs de la Ligue dans laquelle le Round Robin a lieu,
2. Aux barreurs du bassin Atlantique,
3. Aux barreurs extérieurs au bassin Atlantique mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au CF.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2015.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2015.

6. Calendrier des Sélectives Atlantique Saison 2014-2015 :

Round Robin 1

29 et 30 novembre 2014 – J80 - Grade 4 (Isaf)

APCC Voile Sportive - Contact : Christophe GUENA – Tél : 06 60 67 15 99

Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet - Tel : 02 40 15 48 32 - Fax : 02 40 15 48 31

E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com - Site internet : <http://www.apcc-voilesportive.com>

Round Robin 2

10 et 11 janvier 2015 – First Class 7.5 - Grade 4 (Isaf)

ENVSNS - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 08 17 78 18

56510 St Pierre Quiberon -Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr – Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

Round Robin 3

7 et 8 février 2015 - Bénéteau 25 – Grade 4 (Isaf)

SR Rochelaises – Môle Central des Minimes – 17000 La Rochelle

Contacts :

Marc Reine – Tél : 06 31 85 92 31 – Email : marc.reine@ffvoile.fr

Jean - Claude Barré – Tél : 06 88 37 05 21 - E-mail : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Round Robin 4

14 et 15 février 2015 — Open 570 - Grade 4 (Isaf)

CV Arcachon – Quai de Goslar – 33120 Arcachon

Contacts :

Pierre Simon – Tél : 05 56 83 05 92 – Email : contact@voile-arcachon.org

Eric Limouzin – Tél : 05 56 83 05 92 – Email : e.limouzin@wanadoo.fr

Round Robin 5

21 et 22 février 2015 - Bénéteau 25 – Grade 4 (Isaf)

SR Rochelaises – Môle Central des Minimes – 17000 La Rochelle

Contacts :

Marc Reine – Tél : 06 31 85 92 31 – Email : marc.reine@ffvoile.fr

Jean - Claude Barré – Tél : 06 88 37 05 21 - E-mail : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

FINALE DE BASSIN

28 février et 1^{er} mars 2015 - First Class 7.5 - Grade 4 (Isaf)

ENVSNS - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 08 17 78 18

56510 St Pierre Quiberon -Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

Règlement du Championnat de Bassin MANCHE

1 - Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Manche sont organisées par les clubs des Ligues de Haute Normandie, de Basse Normandie, de Bretagne et d'Île de France, avec le concours technique du CDVH des Côtes d'Armor, de la Ligue de Haute Normandie et de Voile Performance Manche. Le règlement du Championnat de Bassin Manche 2015 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing Open 2015.

La coordination du Championnat de bassin Manche est assurée par :

Laurent Brégeon cdvh22@wanadoo.fr
Benoît Charon vpmanche@gmail.com
Cédric Chateau cedchateau@gmail.com

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de Bassin Manche 2014 - 2015 se déroule selon les phases de sélections successives suivantes :

- Sélectives de zones (Moisson Lavacourt, Anneville sur Seine, Le Havre)
- Finales de zones (Deauville, Brest, St Aubin lès Elbeuf, St Quay Portrieux)
- Finale de bassin (Le Havre)

(Cf. Tableau en page suivante) En cas d'annulation d'une des sélectives les responsables de bassin et l'organisateur de la dite sélective proposeront, dans la mesure du possible, une date et un lieu de report. Si aucune solution de report n'est trouvée, les responsables de bassin devront alors sélectionner le ou les barreaux pour la phase suivante, tel que défini dans le diagramme ci-après.

1. Sélectives de zone :

Les barreaux peuvent participer à toutes les sélectives de zone dans la limite des possibilités d'invitation des organisateurs. Les sélectives de zone qualifient conformément au schéma ci-après des barreaux aux finales de zone. Si des barreaux se désistent à l'issue des sélectives de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs sélectives de zone, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.

2. Finales de zones :

Les finales de zones qualifient, conformément au schéma ci-après, des barreaux à la finale de bassin. Deux types de finales de zones :

- Les finales de zones issues de sélections (CV St Aubin lès Elbeuf) où les barreaux sont sélectionnés par les sélectives de zones
- Les finales de zones sur invitation, où les barreaux demandent une invitation à l'organisateur.

Les barreaux peuvent participer à toutes les finales de zones dans la limite des possibilités d'invitations des organisateurs. Si des barreaux se désistent à l'issue des finales de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs finales de zones, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.

4 finales de zone : Deauville, Brest, St Aubin lès Elbeuf et St Quay Portrieux :

Finale de zone de Deauville :	6 barreurs invités
Finale de zone Brest :	8 barreurs invités
Finale de zone St Aubin lès Elbeuf :	8 barreurs sélectionnés
Finale de zone St Quay :	12 barreurs invités

3. Finale de bassin :

La finale de bassin Manche (10 Barreurs) est ouverte aux équipages sélectionnés lors des finales de zone (2 pour Deauville, 2 pour Brest, 3 St Aubin lès Elbeuf, et 2 pour St Quay Portrieux) et une wildcard. A l'issue de cette finale de bassin, 3 barreurs seront qualifiés pour participer au Championnat de France de Match Racing Open 2015.

Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2015, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.

3- Inscriptions :

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course avec des dates limites d'inscription. A l'issue de chaque phase, les barreurs doivent confirmer leur accord de participation aux phases suivantes par écrit (e-mail). Les frais d'inscription seront exigés et encaissés pour rendre l'inscription définitive et éviter les désistements tardifs.

4- Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2015.

5- Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2015.

6- Calendrier :

Sélectives de zones :

Mi – Novembre 2014 (date à préciser)

Finale du Championnat d'Ile de France MR à Moisson Lavacourt - Contact : cvml.voile@orange.fr

CV Moisson Lavacourt – Route de Lavacourt – 78840 Freneuse

Tél : 01 43 46 12 40 - 06 09 05 10 41 – Fax : 01 43 46 12 40 - Site Internet : <http://cvml.net>

29 et 30 novembre 2014 – J80

Le Havre – Contact : secretariat@regate.com

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76 – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

17 et 18 janvier 2015 – First Class 7.5

Anneville sur Seine – Contact : asso@cvas.fr

CV Anneville sur Seine – 653 Route du Marais Brésil – 76480 Anneville Sur Seine

Tél. : 02 35 37 57 00 – 02 32 42 48 42 - Fax : 02 32 37 57 00 – Site Internet : <http://www.cvas.fr>

FINALES DE ZONE

17 et 18 janvier 2015 – J80

Brest – Contact : Jean Coadou (jcoadou@orange.fr)

CN de la Marine à Brest – 4 quai du Commandant Malbert – 29200 Brest

Tél. : 02 98 14 99 00 – Fax : 02 98 37 78 13 – Email : moniteurs@brest.clubnautiquemarine.fr

Site internet : <http://brest.clubnautiquemarine.fr>

31 janvier et 1er février 2015 – Elliott

St Quay Portrieux – Contact : Laurent Brégeon (cdvh22@wanadoo.fr)

SN St Quay Portrieux – Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux

Tél. : 02 96 70 93 34 - Email : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.snsqp.com>

7 – 8 février 2015 – J80

Deauville – Contact : **A définir**

Deauville Yacht Club – Quai de la Marine – 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 – Mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr – Internet : <http://www.deauvilleyachtclub.fr>

14 et 15 février 2015 – First Class 7.5

St Aubin Lès Elbeuf – Contact : **A définir**

CV St Aubin Lès Elbeuf – Base de Loisirs de Bédanne – 2 voie du Mesnil – 76410 Tourville la Rivière

Tél. : 02 35 87 91 89 – Mail : info@cvsae.org – Site internet : <http://www.cvsae.org>

FINALE DE BASSIN

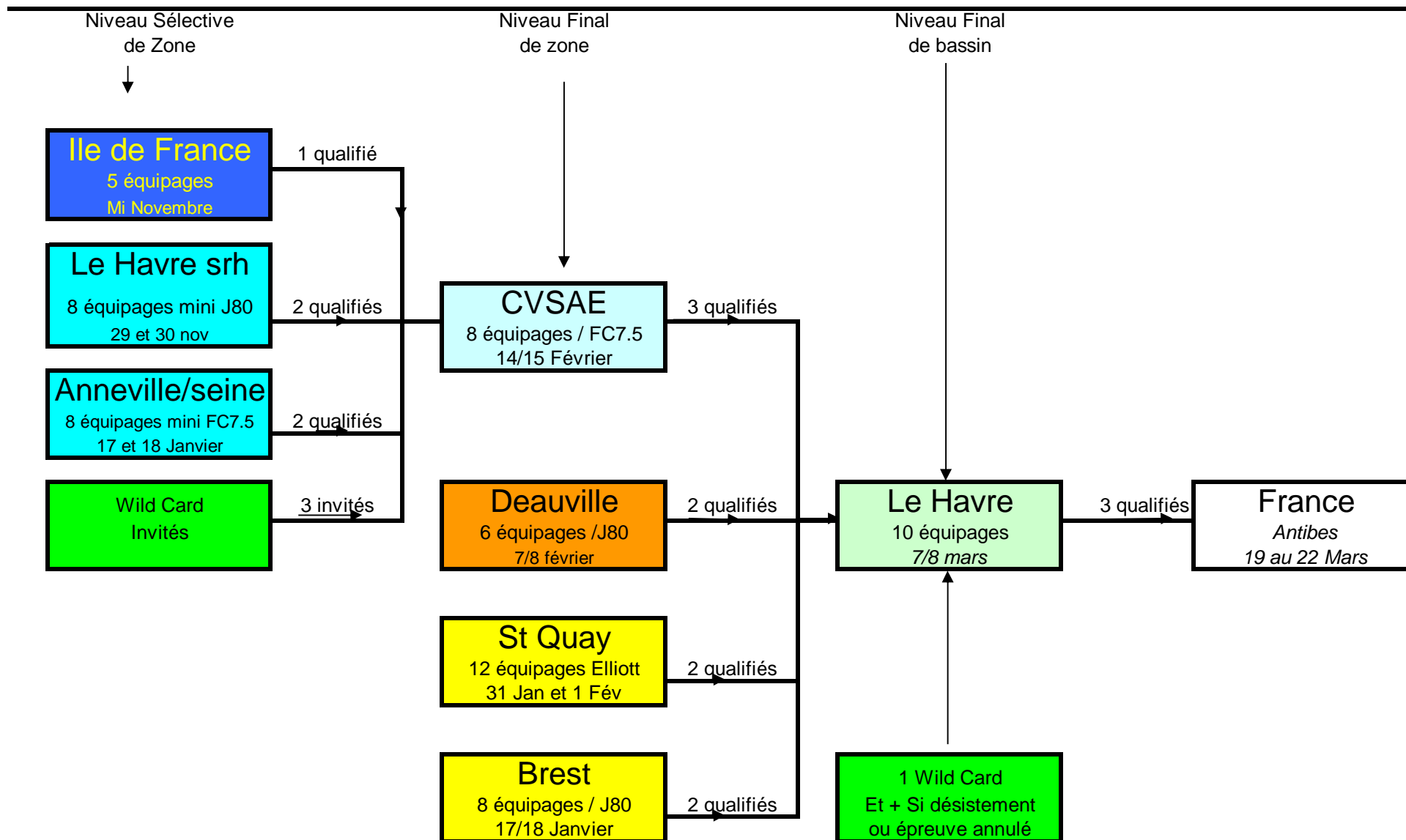
7 et 8 mars 2015 – First Class 7.5

Le Havre – Contact : Joseph Norroy (joseph.norroy@vatine.net)

Centre Nautique Paul Vatine – Terre plein – Digue Nord – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 15 58 – Fax : 02 35 22 78 61 – Mail : cnpv@vatine.net – Site Internet : <http://www.vatine.net>

Championnat de Manche Match Racing 2015



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING



1 - Organisation :

Le Championnat de France de Voile Espoirs de Match Racing sera organisé du 19 au 22 Novembre 2015 par la Ligue de Voile de Haute Normandie. Cette compétition sera courue sur de **J80**.

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Espoirs est ouvert à 10 barreurs :

- au barreur français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing.
Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er novembre 2015 à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

- Aux barreurs sélectionnables de chaque bassin :
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Manche / Mer du Nord
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Zone Ouest,
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Atlantique,
 - . aux 3 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Méditerranée.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 10 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3 - Inscription :

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreurs doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2015 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à la Ligue de Voile de Haute Normandie.

Le dossier d'inscription du (de la) barreur(euse) invité(e) par la Commission Nationale Match Racing devra être envoyé au plus tard 10 jours après son invitation à la Ligue de Voile de Haute Normandie.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de frais de constitution de dossier: **330 € par équipage**
- le chèque de garantie de participation: **380 € par équipage**
- le chèque de caution matériel : **montant à confirmer (cf. avis de course)**

Ligue de Voile de Haute Normandie

27 – rue de la Mailleraye – 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 21 38 88 – Email : secretariat@voile-hnormandie.org
Site internet : <http://www.voile276.org>

4 - Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1994), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1989 et posséder la licence FFVoile 2015. Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

6 - Calendrier des épreuves sélectives :

Méditerranée :

A définir : 13 et 14 septembre 2015 OU 4 et 5 octobre 2015 – First Class 7.5 - Antibes

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : habitablejeune@voilepaca.fr

E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Règlement Match Racing 2014 - 2015



Zone Ouest : (A confirmer)

Atlantique : (A confirmer)

Manche / Mer du Nord : (A confirmer)



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING FEMININ

1 – Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin sera organisé du 16 au 18 octobre 2015 par la Société des Régates Rochelaises. Cette compétition sera courue sur des **Bénéteau 25**.

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile (habitable@ffvoile.fr), au plus tard le 15 septembre 2015.

3 – Inscription :

→ Au Championnat de France de Match Racing Féminin 2015 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation à la Société des Régates Rochelaises.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Féminin :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de garantie de participation (caution d'engagement) : **250 € par équipage**
- chèque de constitution de dossier (inscription sur place) : **280 € par équipage**
- le chèque de caution matériel (Cf. Avis de course) : **500 € par équipage**

Société des Régates Rochelaises

Avenue de la Capitainerie – 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 44 62 44 – Fax : 05 46 34 11 12

E-mail : info@srr-sailing.com – Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

4 - Equipage :

1.1- Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.

1.2– Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France de Match Racing Féminin, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password)
puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

AUTRES EPREUVES DE MATCH RACING 2014

EPREUVES DE GRADE 1 OU 2

Internationaux de France de Match Racing – Championnat de France Elite de Match Racing Masculin (Grade 2)

29 juillet au 2 août 2015

APCC Voile Sportive – Contact : Christophe Guéna
Port de Plaisance Cidex 1 - 44380 Pornichet - Tél : 09 53 35 88 51 – Fax : 02 40 15 48 31
E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com
Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>



Rappel : Le titre de champion de France pourra être attribué aux équipages étrangers participant à ce Championnat de France.

EPREUVES DE GRADE 3 ET 4

Lyon Med Cup (Grade 3) – First Class 7.5

18 et 19 octobre 2014

Brigantine Yacht Club (BYC)
Contacts : Marcel Quentin : ceylou@ceylou.com
E-mail : - Site Internet : www.ceylou.com

February in Antibes (Grade 3) – First Class 7.5

Du 13 au 15 février 2015

Association Match Racing Antibes (AMRA)
Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr
E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Ceylou's Cup Isaf (Grade 3) – First Class 7.5

28 et 29 mars 2015

CVL Lyon Meyzieu
Tél : 04 78 31 41 32 – Mail : cv-lyon@wanadoo.fr - Site Internet : <http://lyon.cvl.free.fr>

(Grade 4 féminin) – First Class 7.5

Octobre 2015 / **A confirmer**

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Trophée Lionell Van Der HOUWEN (Grade 3) – First Class 7.5

Octobre 2015 / **Date à confirmer**

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

EPREUVES FEMININES DE GRADE 1, 2 ET 3

Championnat de France Elite de Match Racing Féminin

Du 20 au 25 Juillet 2015

Women's Match Race Golfe Morbihan
(Etape du Women's International Match Racing Series)

Société des Régates de Vannes

Contacts : cps2@wanadoo.fr - Claire Leroy claire.leroy.mr@gmail.com



Rappel : Le titre de champion de France pourra être attribué aux équipages étrangers participant à ce Championnat de France.

EPREUVES UNIVERSITAIRES :

Championnat de France de Match Racing Universitaire :

Sélectives :

- **La Rochelle** / 11 et 12 avril 2015 - First Class 8
Contact : Jean-Marc Spagnol jean-marc.spagnol@univ.lr.fr
- **Saint Quay Portrieux** / 28 février - 1er mars 2015
- **Méditerranée (Antibes)** / A confirmer.
- **Coupe de l'université de Nantes** / 27 – 29 mars 2015
Contact : Luc Pillot luc.pillot@sfr.fr

Championnat de France de Match Racing Universitaire :

Du 29 au 31 mai 2015

APCC Voile Sportive – Contact : Christophe Guéna
Port de Plaisance Cidex 1 - 44380 Pornichet - Tél : 09 53 35 88 51 – Fax : 02 40 15 48 31
E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com
Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>

Lien direct pour suivre toute la pratique universitaire : <http://www.sport-u.com/>

COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE :

Département Habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr

Claire Leroy : claire.leroy.mr@gmail.com

Marc Bouvet marc.bouvet@ffvoile.fr

Site internet de la FFVoile :

Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr